



Parc national  
des Calanques



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# ▲ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

## UN TERRITOIRE EN VOIE D'APAISEMENT

De Marseille à La Ciotat, en passant par Cassis, les mobilités douces tracent leur chemin jusqu'aux Calanques



### LE PARC NATIONAL AU RYTHME DES JEUX

De l'arrivée de la flamme aux épreuves de voile, une année olympique.  
**p.10**

### DÉCLARER C'EST PRÉSERVER

Avec CatchMachine, les pêcheurs s'engagent pour la ressource halieutique  
**p.6**

### DÉCARBONATION DU TRANSPORT À PASSAGERS

La visite des Calanques passe à l'électrique grâce au soutien du Parc national.  
**p.9**

# édito



« Plus haut, plus fort, plus loin, ensemble ». À l'heure de tirer le bilan de cette année olympique, la devise des Jeux résonne de manière particulière pour le territoire des Calanques.

Cette année, plus que jamais, a été l'occasion d'une mise en mouvement du territoire et de ses différents partenaires au bénéfice de la préservation des patrimoines naturels et culturels inestimables des Calanques.

Attendue depuis de nombreuses années, la Journée littoral Sud apaisée, organisée avec la Ville de Marseille et la Mairie du 6/8 et avec la participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence a permis de tester à grande échelle de nouveaux modes d'accès à la Pointe Sud de la ville. Sur proposition du Parc national, et grâce à la conviction de la Ville de Cassis et du Département des Bouches-du-Rhône, la route des Crêtes a trouvé quant à elle un apaisement bien mérité. Du côté de La Ciotat, alors que la première Maison du Parc national prend forme, les enfants impliqués dans le programme des aires marines éducatives dessinent un nouvel avenir pour le Mugel où les fonds marins seront mieux protégés.

Ces quelques exemples illustrent qu'en tout point du territoire, les sujets portés par le Parc national progressent, bénéficiant du soutien de ses partenaires et des habitants du territoire. Car protéger l'environnement, c'est aussi protéger notre cadre de vie.

**Didier Réault**, Président du Conseil d'administration  
**Gaëlle Berthaud**, Directrice

# CHIFFRES CLÉS

## RESSOURCES HUMAINES

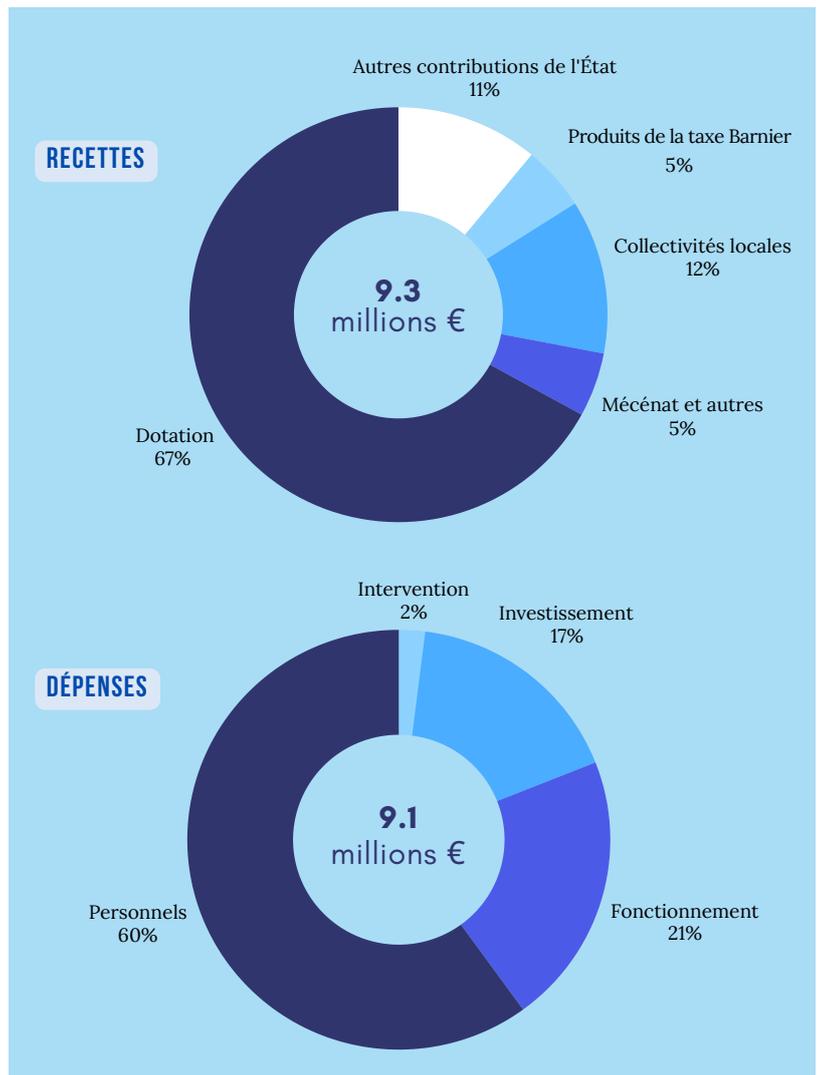
**60.2** ÉQUIVALENTS TEMPS PLEINS\*  
**74.3** ÉQUIVALENTS TEMPS PLEINS TRAVAILLÉS  
**61** SAISONNIERS  
*\*dont 2 au titre du collectif des parcs nationaux*



En 2024, l'établissement a recruté une Responsable des ressources humaines et une Gestionnaire de la dépense. L'établissement est désormais mieux structuré pour accompagner ses équipes aux métiers et aux statuts très variés. L'établissement est également plus robuste dans la préparation, le suivi et l'exécution de ses budgets. Un comité de suivi a été constitué pour tirer le bilan du premier plan d'actions pour l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de Travail et définir de nouveaux objectifs pour les années à venir.

## BUDGET

Le budget 2024 du Parc national est doté de 9,3 millions d'euros en recettes et 9,1 millions d'euros en dépenses. La clôture comptable souligne que 98% du budget 2024 a été engagé, signe de bonne gestion de l'établissement.



# GOVERNANCE



Collectivités, services de l'Etat, associations, habitants, acteurs économiques, personnalités qualifiées... la gouvernance du Parc national reflète la diversité du territoire des Calanques.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composé des forces vives du territoire, le conseil d'administration du Parc national s'est réuni quatre fois pour échanger et voter les grandes orientations à suivre. Le début d'année a été marqué par une importante délibération concernant la reconduction de la charte du territoire. Outre les exercices formels annuels (adoption des comptes, vote du budget...) le conseil d'administration a également voté les délibérations suivantes :

- Demande de mise en place d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels au Mugel
- Approbation de la démarche de reconnaissance du cœur marin de Parc en Zone de Protection Forte

- Avis favorable sur le projet du Contrat Objectif Performance 2024-2028 liant le Parc national à l'Etat

Des échanges et points d'information se sont également tenus pour continuer à suivre les actions en cours ou à venir :

- Accueil des JO à Marseille
- Aménagement sur le littoral Sud Marseillais
- Organisation de manifestations respectueuses de l'environnement : « Rassembler sans impacter »
- Mise en place des déclarations applicables à la pêche de loisir
- Résultats et poursuite du projet scientifique CONNECT-MED
- Sécurisation de la circulation nautique du Cap Croisette

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Les membres du conseil scientifique (CS) ont rendu 51 avis, permettant d'éclairer les principales délibérations votées par le conseil d'administration ainsi que les décisions prises par la directrice du Parc national sur des projets soumis à autorisation. En début d'année, le CS a émis un avis sur la demande de prorogation de l'arrêté préfectoral autorisant le système d'assainissement de

l'agglomération de Marseille.

Une mise à jour de la hiérarchisation des enjeux écologiques concernant les oiseaux et les mammifères terrestres du territoire a été examinée et validée. Tout au long de l'année, plusieurs membres du CS ont également accompagné un projet de documentaire visant à illustrer les effets des changements globaux sur le territoire.

## CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL

Le conseil économique social et culturel (CESC) du Parc national s'est réuni trois fois dans l'année. Sous l'impulsion de son nouveau président, élu en fin d'année 2023, la première séance a été l'occasion de revoir l'organisation et les méthodes de travail de l'instance.

Les deux séances suivantes ont permis aux membres d'échanger

sur des sujets divers pour éclairer les décisions du conseil d'administration et de la directrice sur les actions du Parc national. Les questions des activités économiques nouvelles en cœur de Parc, des rassemblements et manifestations sportives, de l'encadrement de la chasse et d'un possible projet européen à venir, en lien avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARBE), ont notamment été débattues.



# MOMENTS CHOISIS



**Janvier** : L'année commence avec un chantier d'arrachage de luzerne arborescente avec les étudiants du BTS « Gestion et protection de la Nature » du **Lycée agricole de Valabre**, co-encadrés par des agents du Parc national et de l'ONF.



**Février** : Le territoire du Parc national devient pilote dans la mise en place des déclarations d'activité et de captures applicables à la pêche de loisir. Pour informer les pêcheurs et échanger avec eux sur la mise en œuvre, l'établissement recrute un chargé de mission. **Voir page 6.**



**Mars** : Sur le campus de Luminy, le Parc national lance la démarche "rassembler sans impacter" avec les représentants du monde sportif. Cet atelier permet de préciser les critères pour des manifestations et rassemblement éco-responsables.



**Avril** : Un diagnostic écologique complet du Mugel est réalisé par les étudiantes du bachelor "Gestion et Protection des Milieux Marins du Campus Nature Provence". Organisé en partenariat avec la **Mairie de La Ciotat** et le Parc national des Calanques, celui-ci servira d'état zéro dans le cadre de la future réserve créée à l'initiative des enfants de La Ciotat.



**Avril** : Le Parc national inaugure son banc sur la corniche Kennedy. Créé par les agents en lien avec l'artiste **Paola Cervoni**, l'oeuvre permet de sensibiliser le grand public aux patrimoines du territoire.



**Mai** : Arrivée par la mer à bord du Belem le 8 mai, la **flamme olympique** commence son relai sur le territoire avec, ici photographié, un passage par la Calanque de Port-Miou.



**Juin** : La société **Marseille Croisière Calanques** inaugure l'hybridation du Green Calanques. Financé avec l'aide du Parc national, ce chantier est une première en Europe de part son envergure. **Voir page 11.**



▲  
**Juillet** : La saison débute avec deux nouveautés majeures du côté du territoire Marseillais : la pose d'aménagement pour endiguer le stationnement sauvage le long de la route du littoral Sud et le déploiement de toilettes sèches grâce au soutien de la **Ville de Marseille**. Voir page 8.



▲  
**Août** : La saison bat son plein et les saisonniers du Parc national sont mobilisés pour accueillir, informer et sensibiliser les visiteurs. Pendant la quinzaine olympique, le Parc national participe pleinement à l'animation du **Club 2024** installé sur les pages du Prado. L'engagement de la **Région SUD** permet également le recrutement de gardes marins régionaux pour la deuxième année consécutive. Voir pages 9 et 10.



▲  
**Octobre** : Aux côtés du Parc national, les collectivités accélèrent leurs engagements pour l'apaisement du territoire. Du côté de la Route des Crêtes, la **Mairie de Cassis** et le **Département** annoncent la pérennisation de la fermeture dominicale à la circulation motorisée. Du côté de Marseille, la **Ville de Marseille** et la **Mairie du 6/8** créent l'événement avec la journée Littoral Sud apaisée, organisée avec le concours de la **Métropole Aix-Marseille et Provence** et la **RTM**.



▲  
**Novembre** : La cinquième édition de l'Automne des Calanques enregistre une affluence record et est marquée par le développements de partenariats avec les grands acteurs culturels du territoire tels le **MUCEM**, **Cosquer Méditerranée** et l'**Eden Théâtre**.



▲  
**Décembre** : Installation de dispositifs d'interprétation sur l'île de Ratonneau. Les panneaux offriront aux visiteurs un parcours de découverte autour de la future Maison des îles et du Littoral dont l'ouverture est prévue courant 2025.

# CONNAÎTRE ET PROTÉGER



Les déclarations d'activité et de captures pour la pêche de loisir s'appliquent depuis février 2024

## CONCERTATION ET MONTÉE EN PUISSANCE

La mise en œuvre de la mesure s'appuie principalement sur l'utilisation de l'application Catch Machine développée par l'IFREMER. Sur le territoire des Calanques, le premier semestre 2024 a été l'occasion d'une intense concertation avec les représentants de la pêche de loisir pour affiner les conditions de mise en œuvre de la mesure. Dans ce cadre, une dérogation autorisant les pêcheurs à déclarer de retour au port est notamment expérimentée.

Cette première année a été l'occasion d'identifier les points d'amélioration de l'application Catch Machine et d'y apporter de premières réponses. Grâce au recrutement d'un chargé de mission dédié, un large effort d'information des pêcheurs a été mené. En fin d'année, 2.000 pêcheurs avaient déclaré leur activité.

## MISE EN PLACE DE CATCH MACHINE

### DÉCLARER C'EST PRÉSERVER

Le territoire des Calanques, aux côtés de celui du Parc naturel marin du Golfe du Lion et du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, a été désigné comme territoire pilote pour l'expérimentation des déclarations applicables à la pêche de loisir. Depuis le 12 février 2024, tous les pêcheurs de loisir du cœur de Parc et de l'aire maritime adjacente sont ainsi invités à

déclarer leur activité et leurs captures.

L'objectif de cette mesure, dont la généralisation est prévue à l'horizon 2028 à l'échelle de l'Union Européenne, est d'améliorer la connaissance de la ressource halieutique et de l'activité de pêche de loisir grâce à la contribution des pratiquants. Les données permettront d'ajuster, si nécessaire, la gestion des pratiques à l'état de la ressource et garantir ainsi la pérennité de ce loisir.

**2000**  
DÉCLARATIONS D'ACTIVITÉ  
ANNUELLES REÇUES EN 2024

## ÉTUDE BIOACOUSTIQUE DAURADES ET LOUPS

Suite aux résultats des travaux du projet CONNECT-MED, le Parc national s'est associé au projet CABECO au côtés de l'IFREMER, le GIPREB, le Parc Marin de la Côte Bleue. Grâce à la pose de balises acoustiques sur les poissons, l'objectif de ce programme scientifique est de mieux comprendre les échanges entre l'étang de Berre et les zones côtières sur deux espèces ciblées par la pêche (daurade et loup) : leur comportement, les périodes et facteurs déclenchant les mouvements de migrations, leurs zones de reproduction, de nourrissage...

En 2024, l'équipe du projet a posé des capteurs sur 91 daurades et loups à l'occasion de 14 sorties en mer. Six hydrophones supplémentaires ont également été installés. Au cours de l'année, le film A l'écoute des Daurades a également été dévoilé sur la chaîne Youtube du Parc national... celui-ci permet de révéler une partie des secrets qui entourent la migration des Daurades.

**91**

DAURADES ET LOUPS  
PLACÉS SUR ÉCOUTE

[VOIR LE FILM À L'ÉCOUTE DES DAURADES](#)



## SUIVI ET PROTECTION DES OISEAUX MARINS



Puffin Yelkouan

Dans le cadre du chantier éolien Provence Grand Large, situé à 17 kilomètres des côtes, au large de Fos-sur-Mer, un partenariat a été conclu entre EDF Energies renouvelables et le Parc national des Calanques pour financer des actions de suivis et de mesures compensatoires en faveur de la conservation des Puffins Yelkouan, de Scopoli et des Océanites tempête de Méditerranée. La convention permet le financement d'un poste dédié à ces enjeux pendant 5 ans.

Le travail engagé a permis d'affiner les protocoles de suivis des puffins, réalisés par le Parc national et d'améliorer les connaissances sur l'Océanite Tempête, espèce à fort enjeu sur le territoire. Des études des prédateurs (rats noirs et chats) introduits sur les îles où se reproduisent les oiseaux marins pélagiques, ont été menées afin d'orienter et optimiser leur gestion. L'éradication du rat noir sur le Tiboulen de Ratonneau a été réalisée et un projet d'éradication sur Riou est envisagé. En 2025, une étude de la faisabilité de ce projet comprenant une proposition de méthode sera menée.



Contrôle pêche de loisir dans les Calanques

## BILAN POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Les agents assermentés du Parc national assurent des missions de police de l'environnement sous l'autorité du Procureur de la République dans l'objectif de prévenir, faire cesser et sanctionner les infractions à la réglementation de l'espace protégé. En fin d'année 2024, l'établissement comptait dans son équipe 26 agents assermentés.

### MISE EN PLACE DU PROCÈS-VERBAL ÉLECTRONIQUE

En 2024, le procès-verbal électronique (PVE) a fait son entrée dans les Calanques. Adopté progressivement depuis 2011 par les unités de verbalisation françaises, le PVE constitue une avancée majeure. Cet outil permet un important gain de temps

et un meilleur taux de recouvrement. Cette année 340 PVE ont été dressés à l'occasion de 380 tournées de surveillance. Ces PV verbalisent notamment l'usage du feu dans le massif, la circulation irrégulière de véhicules terrestres à moteurs et la pratique du bivouac.

### ENQUÊTES EN COURS ET DÉCISIONS DE JUSTICE

116 enquêtes judiciaires ont été transmises par le Parc national au parquet en 2024. 24 d'entre-elles ont été assorties de saisies (produits de la pêche illégale, motocross, matériel de travaux...). Au cœur de l'été, une enquête

a également permis d'appréhender un incendiaire et de le placer en détention provisoire.

Plusieurs décisions de justice fortes, illustrant la politique pénale ferme appliquée par le Tribunal Judiciaire de Marseille, ont également été prononcées au cours de l'année, notamment concernant la location illégale de navires et le transport illégal de passagers.

### POLICE ADMINISTRATIVE

Aux côtés de la police judiciaire, la police administrative permet de faire appliquer la réglementation spéciale du cœur de parc. En 2024, 32 arrêtés et 5 mises en demeure ont été signés par la directrice de l'établissement.

263 décisions individuelles ont également été prises et transmises aux pétitionnaires sur des thématiques aussi diverses que les travaux, les manifestations publiques, les missions à caractère scientifique, etc. Les équipes en charge de l'instruction des demandes d'autorisation procèdent à l'accompagnement des projets, informent, sensibilisent et rappellent les réglementations en vigueur.

**380 TOURNÉES DE SURVEILLANCE**  
**29 OPÉRATIONS INTERSERVICES**  
**340 PV ÉLECTRONIQUES**  
**116 ENQUÊTES JUDICIAIRES**

## PRÉVENIR LE RISQUE INCENDIE TOUT EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES



Travaux de débroussaillage sur la route de Sormiou

Accru par le changement climatique, le risque incendie nécessite une vigilance renforcée de l'ensemble des acteurs de la prévention. L'enjeu était d'autant plus fort en cette année olympique où les services de secours étaient fortement sollicités.

Une concertation approfondie entre les différents acteurs impliqués dans les Obligations légales de débroussaillage (OLD) a permis la mise en œuvre d'un programme de travaux exemplaires permettant de croiser les enjeux de sécurité avec ceux de la préservation des paysages et de la biodiversité. Sur les secteurs à fort enjeu de Sormiou et Morgiou, 12,5 hectares d'espaces naturels ont été traités afin de permettre le passage des secours et ralentir la propagation des flammes en cas de départ de feu. Dans un avis favorable rendu sur ces travaux, le conseil scientifique du Parc national a souligné la nécessité d'intégrer à l'avenir le débroussaillage dans des travaux réguliers et progressifs et ce afin de les intégrer davantage dans le paysage et de réduire encore les impacts sur les espèces.

## COMPOSITIONS PÉNALES ET TIG : DES ALTERNATIVES AU PLUS PRÈS DES ENJEUX DU TERRITOIRE

Alternative aux poursuites judiciaires proposées par le procureur de la République, les compositions pénales permettent de juger rapidement l'auteur d'une infraction reconnaissant sa culpabilité. Celui-ci écope généralement de l'obligation de participer à un stage dont les frais sont à sa charge, de la confiscation des biens saisis et, parfois, d'une amende. Les agents assermentés du Parc national sont intervenus dans quatre de ces stages, qui permettent d'échanger avec l'auteur des faits et de lui transmettre des éléments approfondis sur l'importance de respecter les règles applicables sur le territoire.

Les agents du Parc national ont également encadré des travaux d'intérêt généraux, réalisés par des personnes condamnées et utiles à la préservation des espaces naturels. Répartis sur cinq semaines, ces travaux ont permis de mobiliser 567 heures de travail pour l'arrachage d'espèces exotiques envahissantes, l'enlèvement de déchets et l'entretien de petits aménagements.

# ACCUEILLIR ET GÉRER



Avant, pendant et après travaux. Les lices en bois permettent de limiter le stationnement sauvage

## DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS LE LONG DE LA ROUTE DES GOUDES

### LA POINTE SUD DE MARSEILLE EN VOIE D'APAISEMENT

Porte d'entrée majeure du territoire des Calanques, la Pointe Sud de Marseille, du Mont-Rose jusqu'à Callelongue cristallise de nombreux enjeux liés à la fréquentation et la protection des espaces naturels.

Conformément à son Schéma d'accès, le Parc national s'est donné pour objectif d'encourager progressivement le report modal des transports vers les mobilités douces et collectives. En lien avec ses partenaires, plusieurs avancées ont déjà été obtenues dans ce sens : augmentation de la

fréquence et de l'amplitude du bus 20, développement des stations de vélo en partage et limitation de la vitesse à 30km/h.

### DES LICES EN BOIS POUR LIMITER LE STATIONNEMENT SAUVAGE

En 2024, le Parc national a fait installer, en lien avec ses partenaires, des lices en bois le long de la route des Goudes. Ces nouveaux aménagements permettent de réduire le stationnement sauvage des véhicules en bord de route. Les bénéfices de cette mesure sont multiples. Les habitats naturels sont désormais protégés d'une dégradation directe liée à la présence des véhicules. Les paysages

gagnent en qualité et le secteur est apaisé. La chaussée, libérée, permet également au bus de circuler plus confortablement.

**1.3** DE KM LICES EN BOIS INSTALLÉ

**100** ESPACES DE STATIONNEMENT SAUVAGE NEUTRALISÉS

## JOURNÉE LITTORAL SUD APAISÉ : UN TEST CONCLUANT



Proposée le dimanche 6 octobre par la Ville de Marseille, la Mairie des 6ème et 8ème arrondissements et le Parc national des Calanques et organisée en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille Provence, la journée Littoral Sud Apaisé a laissé la part belle aux mobilités douces et actives sur la route des Goudes.

Fruit d'une minutieuse préparation et de la concertation avec les habitants et usagers de cette route littorale, l'événement a permis de tester de nouvelles modalités d'accès au Parc national, dont la circulation de bus avec une plus grande capacité et constitue une étape supplémentaire dans la recherche d'apaisement de ce secteur très fréquenté. Malgré une météo maussade, un millier de visiteurs s'est présenté pour profiter de l'ambiance apaisée. Associé à la préparation de cette journée, le Parc national en assurait aussi le programme d'animations, en lien avec ses associations partenaires.

A l'issue de cette journée, un bilan complet a pu être tiré de cette journée par les organisateurs. Partagé avec les différents acteurs, ce retour d'expérience doit permettre aux collectivités du territoire de proposer d'inscrire dans le temps les points forts du dispositif.

Le temps d'une journée, cyclistes et piétons avaient la priorité sur la route littorale

## UN PREMIER PLAN TOILETTES POUR LES CALANQUES

Avec près de 3 millions de visiteurs accueillis par an sur le territoire des Calanques, la prise en charge des envies naturelles des visiteurs est un enjeu de gestion important pour le Parc national et ses partenaires. Depuis 2021, le Parc national a expérimenté plusieurs solutions de toilettes qui se sont révélées concluantes.

En 2024, grâce à l'engagement de la Ville de Marseille et au soutien du Plan France Nation Verte, le territoire des Calanques s'est doté d'un premier déploiement à grande échelle de toilettes sèches. Sous pilotage technique du Parc national, huit cabines Color de la société Lovely Toilets ont été installées en juillet, août et septembre sur les secteurs Mont-Rose, Cap Croisette, Callelongue, Cayolle, Sormiou, Baumettes, Luminy, Port-Pin.

Malgré des actes de vandalisme marginaux, le bilan est positif et permet d'envisager de pérenniser l'opération. Près de 58.000 passages ont été enregistrées dans les 8 cabines : 15m3 d'urines collectés, 2,5m3 d'effluents solides valorisés sous forme de compostage

**8** CABINES DE TOILETTES SÈCHES INSTALLÉES CET ÉTÉ



En date du 21 octobre 2024, cette photo illustre la bonne progression du chantier

## CHANTIER DE LA MAISON DU PARC

### LA FIN DES TRAVAUX ENVISAGÉE...

Le chantier de la future Maison du Parc sur les hauteurs de La Ciotat, lancé en 2023, s'est poursuivi tout au long de l'année. Les différents lots du chantier (gros œuvre et maçonnerie, étanchéité et platelage, cloisons et isolation, menuiserie bois et bardage, revêtements sols et murs, peinture, électricité et éclairage, chauffage et plomberie, voirie et réseaux divers) ont demandé un important travail de coordination et de suivi. En novembre, 2024 une fin de chantier était envisagée pour février 2025.

Les 150 m<sup>2</sup> de scénographie intérieure ont fait l'objet d'un travail de préparation, avec une attention particulière donnée à l'accessibilité des contenus par l'ajout d'éléments tactiles et d'audioguides grand public et en audiodescription. En lien avec la Ville de La Ciotat, une signalétique a également commencé à être déployée pour permettre au public de rejoindre le site à pied depuis le centre-ville. Le Parc national a enfin obtenu un financement de 230 000 euros du Cérema dans le cadre du programme France Vue Sur Mer pour financer des travaux d'aménagement de sentiers autour de la Maison.

### ... MAIS UN INCENDIE JOUE LES TROUBLE-FÊTE

Le 12 décembre 2024 au soir, un incendie s'est déclaré sur le chantier. Les circonstances de l'événement seront précisées au cours du premier trimestre 2025, mais l'origine du feu est sans aucun doute accidentelle. Les dégâts sont importants dans la mesure où les flammes ont endommagé plusieurs étages et la toiture. Grâce à l'intervention rapide des pompiers, la zone touchée est cependant restée circonscrite à une trentaine de mètres carrés.

En lien avec MRA Patrimoine, maîtrise d'œuvre du chantier, la fin d'année a été consacrée à l'évaluation des dégâts et la constitution du dossier pour les assurances. Survenu à quelques semaines de l'achèvement des travaux, l'accident décalera de manière certaine la date d'ouverture du lieu au grand public, qui était prévue pour le mois d'avril 2025.



L'incendie a endommagé la toiture

## BILAN DU DISPOSITIF SAISONNIER



L'équipe de saisonniers au complet lors du lancement de la haute saison

Chaque année, le Parc national recrute et encadre des agents saisonniers ayant pour mission d'accueillir, informer et sensibiliser les visiteurs. En cette année olympique, où un flux de visiteurs important était anticipé, le dispositif a atteint le nombre record de 63 personnes recrutées au plus fort de la saison estivale. Dans les détails, 33 écogardes, 23 gardes régionaux forestiers, 5 écovolontaires et 2 gardes régionaux marins ont été recrutés, permettant de sensibiliser 130 000 personnes dont 13 000 lors de 9 journées classées rouges en raison du risque incendie.

Dans la lignée des années précédentes, la présence des saisonniers s'est également renforcée en dehors des mois considérés comme ceux de la haute saison, et ce afin de répondre aux enjeux d'une fréquentation de plus en plus étalée dans le temps. La présence des saisonniers en dehors de l'été, permet également d'assurer la participation du Parc national à des événements et actions de médiation organisés en ville ou dans les quartiers limitrophes du Parc national.

## CRÉATION D'UNE CELLULE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN

Depuis le mois de juin, le Parc national accueille dans ses équipes une technicienne travaux. Ce recrutement permet de doter l'établissement d'une capacité à mener des petites opérations d'entretien avec une forte réactivité et d'améliorer ainsi les conditions d'accueil des visiteurs sur le territoire. Les missions prises en charge concernent la pose et l'entretien de la signalétique sur l'ensemble du territoire. Sur les terrains appartenant au Conservatoire du Littoral, les travaux assurés par le Parc national s'élargissent à l'enlèvement de tags, la pose et l'entretien de petits aménagements (potelets et fil de fer pour délimiter les zones de régénération de la végétation par exemple) ainsi qu'à l'entretien courants des sentiers. Pour mener à bien ces travaux, le Parc national a fait l'acquisition d'outils entièrement électriques : tronçonneuse, débroussailluse, taille-haie et élagueuse.

Pour assurer les travaux d'entretien plus conséquents, le Parc national a également conventionné avec l'Office national des forêts. Cela permet de prendre en charge des opérations nécessitant l'intervention d'engins ou d'ouvriers spécialisés : travaux publics forestiers, débroussaillage, élagage en hauteur, remplacement de barrières DFCI... Financé par le Parc national des Calanques, l'Office national des Forêts assure également des missions de ramassage de déchets et de nettoyage.

**63** SAISONNIERS AU PLUS FORT DE LA SAISON

**130K** VISITEURS SENSIBILISÉS

# MOBILISER ET ACCOMPAGNER



Avec ses Plongées Virtuelles Marseillaises et une résidence artistique participative, le Parc national a pris part à l'animation du Club 2024

## LE PARC NATIONAL À L'HEURE DES JEUX OLYMPIQUES

Avec l'accueil des épreuves de voile dans son aire marine adjacente, le Parc national a pris une part active dans l'organisation des Jeux Olympiques. Ce faisant, l'établissement a participé à l'incarnation de Jeux durables recherchée par l'organisation des Jeux de Paris 2024.

### PRÉPARATION ET ACCUEIL D'UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE

Aux côtés des forces vives du territoire, le Parc national a été associé au Comité de site des Jeux Olympiques constitué par le Préfet des Bouches-du-Rhône pour y apporter son expertise sur la connaissance du territoire et ses enjeux environnementaux. Les autorisations délivrées par la direction de l'établissement ont épargné les cœurs marin et terrestre du Parc national d'une trop forte

pression lors de l'arrivée de la flamme et tout au long des Jeux. Les prescriptions du Parc national ont permis de limiter le survol des hélicoptères afin de préserver la quiétude des lieux.

Le Parc national a également répondu au défi de l'accueil sur le terrain en maximisant la présence de ses gardes moniteurs pendant toute la quinzaine olympique et en mobilisant les ressources nécessaires pour dimensionner son dispositif saisonnier à la hauteur de l'événement.

### PRÉSENCE AU CLUB 2024 ET RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Afin de sensibiliser les visiteurs venus du monde entier et partager avec eux les enjeux écologiques du territoire, le Parc national des Calanques était présent au Club Paris

2024 situé aux Plages du Prado. Avec l'exposition des Plongées Virtuelles Marseillaises, le Parc national des Calanques occupait, aux côtés de la Ville de Marseille et de Septentrion Environnement, une place centrale dans ce lieu convivial de festivités, d'animations et de retransmission des épreuves. 2 600 visiteurs ont ainsi pu découvrir la richesse des fonds marins marseillais et être sensibilisés à leur protection.

En lien avec le Hublot, le Parc national a également proposé au public une résidence artistique participative mêlant couture, dessin, et écriture. Animée par la Compagnie Bouillons, celle-ci a abouti à la création d'un tapis-monde, nouvel outil d'éducation pour raconter la Méditerranée et ses enjeux adaptés au jeune public.

## L'AUTOMNE DES CALANQUES FAIT LE PLEIN



Ouverture de la table-ronde Hamme - Nature : regards croisés dans l'auditorium du MUCEM

De retour pour sa 5ème édition, le temps fort du programme événementiel du Parc national a cette année battu des records de fréquentation avec plus de 7.000 participants accueillis sur une cinquantaine de rendez-vous.

Cette année a été marquée par le développement d'événements hors-murs permettant d'aborder des sujets environnementaux au cœur de la ville en présence d'un large public. Le 27 septembre, le Parc national a ainsi rempli l'auditorium de Cosquer Méditerranée avec une projection du film Pelagos, voyage au large de la Méditerranée suivie d'un échange avec les réalisateurs et d'experts

sur les cétacés. Le 17 octobre, c'est dans l'auditorium du Mucem qu'une table ronde croisait les regards de la botanique, de la philosophie et du sport sur les liens Homme-Nature.

L'Automne des Calanques 2024 a également été l'occasion de souffler la première bougie de Crêtes en Pleine Nature, opération par laquelle le Parc national initiait en 2023 l'apaisement de la route départementale entre Cassis et La Ciotat. Dans une quiétude retrouvée, Danièle Millon, Maire de Cassis y a annoncé la fermeture de la route à la circulation des voitures à moteurs, tous les dimanches jusqu'à nouvel ordre.

## DE NOUVEAUX OUTILS DE SENSIBILISATION À DESTINATION DES SPORTIFS

Le Parc national a finalisé en fin d'année une nouvelle collection de dépliants à destination des pratiquants de sports et loisirs de pleine nature. En quelques pages, ces outils co-crédés avec les sportifs du territoire, rassemblent, activité par activité, toutes les informations utiles pour des sorties sportives réussies. Au-delà des conseils de sécurité et des rappels sur la réglementation, des pistes pour une cohabitation harmonieuse avec la nature sont suggérées : invitation à la contemplation plutôt qu'à la performance, engagement dans des actions éco-citoyennes ou des programmes de sciences participatives...

En complément, le Parc national a également mis à disposition des associations et des professionnels des fiches naturalistes à emporter sur le terrain. Imprimées sur un support résistant et réalisées par nos experts, elles peuvent être embarquées par les sportifs pour enrichir leurs sorties. Trois premiers jeux de fiches sont parus en 2024 : la flore, l'avifaune et les chiroptères.



La Calanque mobile s'invite dans les cours et à l'entrée des écoles

## ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Depuis fin 2023, une nouvelle convention lie les services de l'Éducation Nationale et le Parc national. Le partenariat permet notamment l'intégration d'une enseignante dans les effectifs de l'établissement.

### MONTÉE EN PUISSANCE

Au titre de l'année scolaire 2023-2024 et 2024-2025, l'année 2024 a ainsi été marquée par une montée en puissance sur la thématique de l'éducation à l'environnement.

Le lien avec la communauté enseignante s'est renforcé. Un padlet regroupant l'ensemble des ressources pédagogiques créées par le Parc national et faisant le lien avec les programmes scolaires a été mis à disposition des professeurs afin de leur faciliter le montage de projets pédagogiques autour du territoire et de ses patrimoines.

Le Parc national a aussi renforcé son programme A l'Ecole des Calanques et

son accompagnement des aires éducatives. A la rentrée de septembre 2024, le Parc national s'est ainsi engagé dans le nombre record de 9 aires marines éducatives et 2 aires terrestres éducatives. Nouveauté de cette année : une des aires marines est gérée par des lycéens.

### NOUVEAUX FORMATS, NOUVEAUX PUBLIC

2024 a également été l'occasion de lancer de nouveaux modes d'interventions dans les établissements scolaires. La Calanque mobile, véhicule de médiation à l'environnement, s'est ainsi invitée dans les cours de récréation de 23 écoles et 2 collèges permettant de sensibiliser 4000 élèves sur la richesse et la fragilité du patrimoine naturel des Calanques. Le second semestre de l'année scolaire 2023-2024 a été l'occasion d'élargir le programme d'éducation à l'environnement aux collégiens. Cinq classes de 6ème et de 5ème des quartiers prioritaires de Marseille ont été suivies par les équipes du Parc national et leurs partenaires sur différents temps : découverte des patrimoines, temps de connexion avec la nature de proximité, ramassage de déchets... Les expériences de terrain ont ensuite été prolongées en classe avec les enseignants pour mobiliser plusieurs compétences du programme scolaire. En fin de programme, les élèves ont été invités à restituer leurs découvertes sous la forme d'une œuvre collective.

## LA CHARTE RECONDUITE À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se basant sur les conclusions du rapport final d'évaluation et l'avis du comité de suivi de la Charte, le conseil d'administration a voté à l'unanimité la reconduction de la Charte en début d'année.

Initié dès 2019, le travail d'évaluation a mis en avant les nombreuses avancées obtenues sur les enjeux identifiés par la Charte en 2012 tout en reconnaissant la permanence des pressions s'exerçant sur le territoire (changement climatique, surfréquentation, pollutions, pression urbaine...) et la pertinence des pistes d'actions identifiées par la Charte, dont certaines restent encore à réaliser.

Reconduite pour une durée de 15 ans (de 2024 à 2039), la Charte continuera de faire l'objet d'une évaluation en continu et d'un point à mi-parcours en 2030. Elle pourra être signée par de nouvelles communes souhaitant s'impliquer dans le projet de développement durable du territoire.

Des conventions d'application avec les communes adhérentes viendront préciser les actions à mener pour atteindre les objectifs de la Charte. Dans le même esprit, des contrats de partenariats pourront être conclus avec les propriétaires fonciers du territoire, les gestionnaires et les partenaires.

## LA VISITE DES CALANQUES PASSE À L'ÉLECTRIQUE



La salle des moteurs hybrides du Green Calanques lors de son inauguration

Avec le soutien financier du Parc national, le transport de passagers pour la visite des Calanques poursuit son électrification afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la pollution sonore. Les moteurs électriques de l'œil de Verre II et du Moby Dick III, posés en fin d'année 2023 ont propulsé avec succès leurs passagers sur toute la saison touristique 2024.

En mai 2024, c'était au tour des moteurs électriques du Green Calanques de la compagnie Croisières Marseille Calanques d'être inaugurés en présence de tous les partenaires du projet, concluant un chantier de 750 000 euros d'investissement. Grâce à ses six batteries électriques, la navigation du Green Calanques dans les Calanques devient 100% électrique. Cette

décarbonation permet d'utiliser 40 000 litres de fioul en moins. L'hybridation d'un navire pouvant accueillir 200 passagers est une première en Europe.

**40 000 LITRES DE FIOUL  
EN MOINS PAR AN POUR  
LE GREEN CALANQUES**

# ILS NOUS SOUTIENNENT

## FINANCEURS PUBLICS



Financement multi-projets



Financement multi-projets



Stratégie de fréquentation: gestion des flux touristiques



Restauration du Sémaphore de Callelongue



Suivi de la fréquentation  
Études ZMEL



Restauration des sentiers de randonnée



Garde régionale forestière  
FEAMPA  
Gestion des terrains du Conservatoire du littoral



Restauration du Sémaphore de Callelongue  
Gestion des terrains du Conservatoire du littoral



Suivi de la fréquentation  
Suivi corail rouge  
Réseau EduCalanques



Co-gestion des terrains du Conservatoire du littoral - Frioul  
Plan toilettes sèches



Gestion des terrains du Conservatoire du littoral  
Port-Miou et Fontasse

## FINANCEURS PRIVÉS



Plan de lutte contre les déchets abandonnés



Restauration du Sémaphore de Callelongue



Challenge écocitoyen dans les collèges



Protection de l'avifaune



Maison du Parc national  
Accessibilité et handicap

# LES PARCS NATIONAUX DE FRANCE



Le collège des directeurs lors de son déplacement au Parc national de La Réunion

## GOUVERNANCE ET REPRESENTATION DU COLLECTIF DES PARCS NATIONAUX

Le Parc national des Calanques s'est pleinement investi dans le collectif des Parcs nationaux de France qui regroupe les onze Parcs nationaux français. La directrice, Gaëlle Berthaud, et son adjoint, Laurent Scheyer, ont participé aux séminaires biannuels accueillis en mai aux Calanques et en octobre au Parc national de La Réunion, en présence de représentants de l'Office français de la biodiversité (OFB) et de la direction de l'Eau et de la Biodiversité du ministère de la Transition écologique (DEB/MTE).

### CONTRIBUTIONS À LA SNB ET AUDITIONS PARLEMENTAIRES

Le collectif des Parcs nationaux assure le portage du positionnement des Parcs nationaux dans les discussions nationales sur les politiques publiques environnementales, dont la Stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB). En novembre 2024, la SNB a fêté son premier anniversaire et les Parcs nationaux ont pu rendre compte des résultats d'une action phare de la stratégie sur les activités de loisir et de pleine nature.

Résultat d'une visibilité accrue du collectif, plusieurs auditions parlementaires au Sénat et à l'Assemblée nationale ont mobilisé les directrices et directeurs permettant de faire valoir les positionnements et spécificités de leurs établissements dans le débat national sur des politiques publiques environnementales.

Le collectif s'est également mobilisé pour faire valoir les spécificités des territoires de parc national dans le cadre de révision de décret ou d'arrêté : zones de protection forte à terre et en mer ; zones d'accélération des énergies renouvelables ; prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses ; obligations légales de débroussaillage etc.

## LE COLLECTIF EN BREF

- 11 Parcs nationaux représentés chacun par 1 établissement public
- 1 collège de direction composé de chaque directeur.rice d'établissement et directeur.rice adjoint.e
- 1 présidence tournante, renouvelée tous les 6 mois
- 1 convention de rattachement à l'Office français de la biodiversité (OFB)
- 1 quinzaine de groupes de travail inter-parcs thématiques, animés pour la plupart par l'OFB
- 1 conférence des président.es, composée de l'ensemble des président.es des Conseils d'administration
- 1 Commission scientifique (CSPN), composée de l'ensemble des présidents des Conseils scientifiques des Parcs



Rencontre entre Gaëlle Berthaud, directrice du Parc national, Olivier Thibault, directeur général de l'OFB et Fabrice Loher, Ministre délégué de la Mer et de la Pêche

## PRÉSENCE AU SALON DES MAIRES

Pour la première fois, les parcs nationaux ont participé au Salon des maires et des collectivités locales, qui s'est tenu à Paris, du 19 au 21 novembre 2024. Cette édition marquait également le lancement de la première édition du Salon de la biodiversité et du génie écologique.

Les parcs nationaux étaient présents sur un stand au sein du village ministériel du Partenariat avec les territoires, de l'Ecologie et du Logement avec d'autres opérateurs de l'État tel que l'OFB. Tout au long de l'événement, des agents et directeurs des parcs nationaux étaient à l'écoute des visiteurs pour présenter les actions conduites par les parcs nationaux. Les parcs nationaux ont reçu la visite de sénateurs, de maires de communes rurales, de députés, de porteurs de projet, d'étudiants...

Dans ce cadre, plusieurs présidents des conseils d'administration des parcs nationaux ont pris la parole lors de conférences et d'émissions radio réunissant des élus et experts pour échanger autour des défis environnementaux. Didier Réault, Président du conseil d'administration, est intervenu sur deux tables-rondes : "La nature : un atout pour votre mandat d'élus ? Témoignages d'élus de l'Hexagone et d'Outre-mer" et "Biodiversité et tourisme durable : conciliation entre préservation et usages".

## LE MÉCÉNAT GMF SE DÉVOILE EN IMAGES

Animé par l'Office français de la biodiversité au bénéfice des parcs nationaux de France, le mécénat GMF, via la Fondation Covéa, réunit sur le thème « la nature en partage » l'ensemble des acteurs autour de valeurs communes telles que le respect et la solidarité. Ce mécénat couvre deux champs d'actions : faciliter l'accessibilité des territoires et préserver l'environnement par la sensibilisation et la diffusion de la connaissance.

En 2024, le Parc national des Calanques a directement bénéficié de ce mécénat par la réalisation d'une capsule vidéo pour promouvoir l'utilisation de sa joelette, acquise en juin 2023, également grâce au soutien de l'assureur GMF. Confiée à 13 Prods, la réalisation de cette vidéo a été finalisée en toute fin d'année et valorisée début janvier 2025.

[VOIR LE FILM](#)

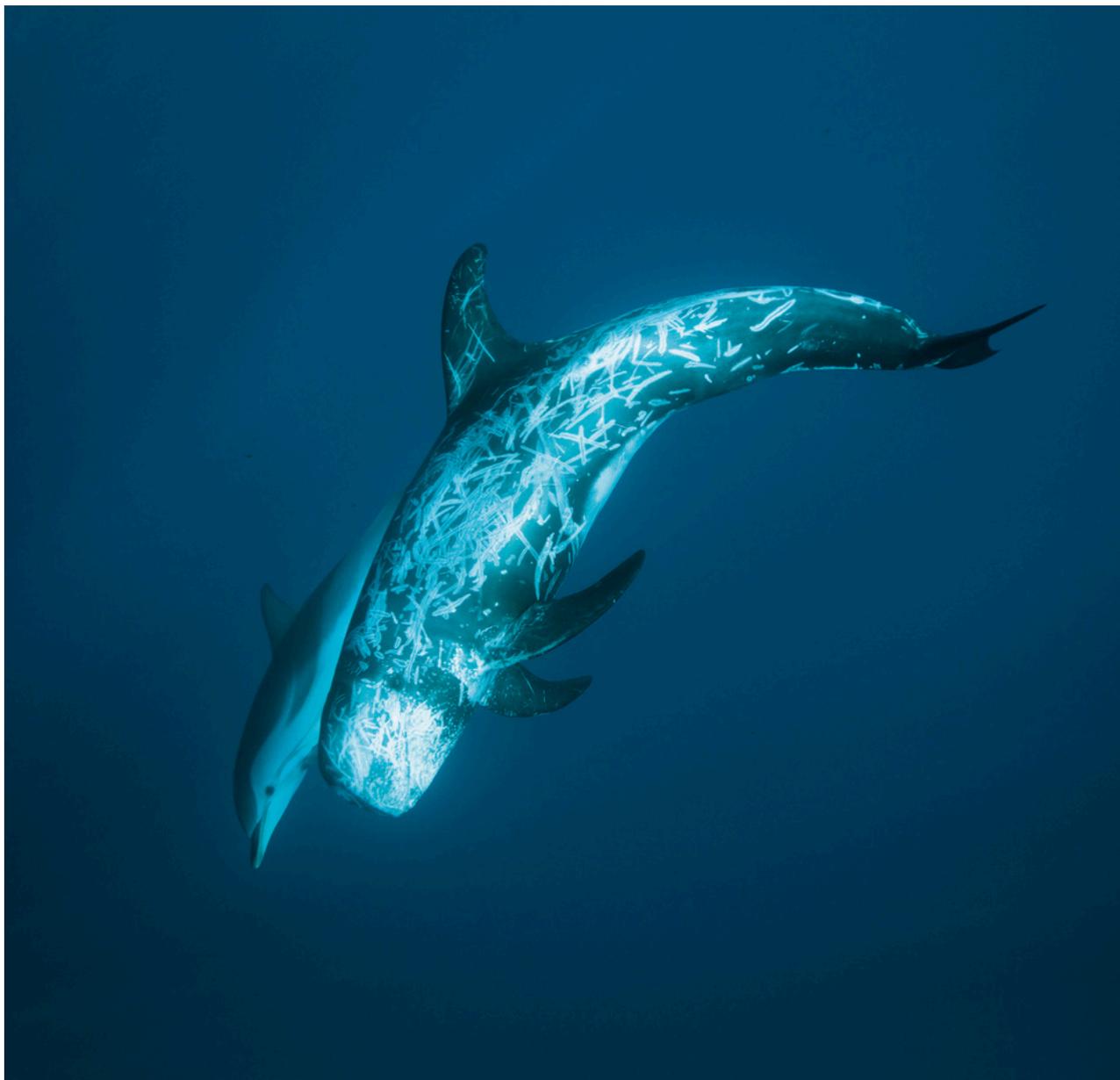


# SUIVIS, ÉTUDES ET PROGRAMMES SCIENTIFIQUES

OBJET	OBJECTIFS	ENJEUX	PARTENAIRES	RÉSULTATS 2023
<b>Oiseaux terrestres</b>				
Aigle de Bonelli	Suivi du couple et de sa reproduction Suivi du mâle erratique	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte Contribution au Plan national d'action	CEN PACA	2 jeunes à l'envol
Faucon pèlerin	Suivi de l'occupation des aires de reproduction et de la reproduction	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte		Iles de Marseille : minimum 10 jeunes à l'envol Continent : minimum 2 jeunes à l'envol
Grand duc	Suivi de l'occupation des aires de reproduction		Suivi interne et participatif	Contacts adultes (mâles et/ou femelles) Grand-Duc sur 8 des 12 sites suivis.
Circaete Jean-Le-Blanc	Suivi de l'occupation des aires de reproduction		CEN PACA	Suivi site de La Millière - absence de jeune
Oiseaux communs	Evaluation des variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs au niveau régional et national	Indicateur environnemental de l'évolution des milieux aux échelles nationale et régionale	CEN PACA	Sur les deux zones suivies, 328 individus de 27 espèces sont contactés. Les résultats alimentent l'analyse des tendances au niveau régional et national.
<b>Oiseaux marins</b>				
Puffin de Scopoli	Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille	Responsabilité à l'échelle nationale et valeur patrimoniale locale très fortes		Maintien d'un bon succès de reproduction de 0,75 jeunes à l'envol sur les îles du Frioul et de 0,82 sur Riou
Puffin yelkouan	Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille (paramètre : succès reproducteur)	Valeur patrimoniale locale très forte		Succès de reproduction des Puffins yelkouan encore au niveau du seuil critique avec 0.53 poussins à l'envol par couple reproducteur
Océanite tempête	Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille (paramètre : succès reproducteur)	Fort enjeu de conservation à l'échelle locale et nationale (espèce menacée, UICN)	PGL	Maintien du suivi de reproduction des 8 terriers connus et mise en place d'un suivi pièges-photo: 3 poussins dont au moins un à l'envol. Poursuite de l'acquisition des données acoustiques en 2024 et 2025, analyse prévue en 2025.
Cormoran huppé de Desmaret	Suivi de la dynamique de la population des îles de Marseille	Valeur patrimoniale locale très forte		saison 2023-2024 : 3 Arrêtés temporaires de pratique de l'escalade sur le continent. Sainte-Frétoise 0 couple repro / Morgiou 5 repro dans 4 nids, minimum 7 jeunes produits dans 3nids / Triperie 2 repro dans 2 nids, minimum 2 jeunes produits dans 1 nid.
Goeland leucopnée	Suivi de l'écologie et de l'exposition aux agents infectieux	Espèce dont les populations sont associées aux milieux urbains et sauvages	CNRS, Tour du Valat projet ECODIS	4 adultes et 8 jeunes équipés de balise GPS. Comme les années précédentes, une partie de la population reste autour de Marseille. 2 individus ont migré.
Goeland leucopnée et Puffin de Scopoli	Suivi de la contamination du milieu marin	Espèces indicatrices de la bioaccumulation potentielle du fait de leur position élevée dans la chaîne trophique	CNRS, Tour du Valat projet ECODIS	Echantillons prélevés sur 28 poussins et 19 adultes. Analyse en cours
<b>Mammifères</b>				
Minioptère de Schreibers	Suivi des populations en transit printanier et automnal au sein du Parc national	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte	GCP	Grotte Rolland : 32 écoutes au printemps et 79 à l'automne. Grotte des espagnols : 40 écoutes au printemps et 113 à l'automne. Contribution à l'étude de la fermeture de la grotte Rolland du CD13 / GCP. La période d'activité automnale (swarming) se décale jusqu'en décembre.
Chiroptères	Analyse des données de bioacoustiques collectées en 2022 et 2023 sur 8 sites du cœur dont les îles	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte	GCP	16 espèces dont 2 à enjeu très fort (Minioptère de Schreibers et Barbastelle d'Europe) Fréquentation des îles : 9 espèces ont été détectées sur l'île la plus éloignée. Respectivement 9 et 10 espèces sont contactées sur le Frioul et sur Riou.
Loup	Suivre la présence du loup dans le Parc	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte. Contribution au Plan national d'action.	OFB	Une meute présente sur le territoire du Parc. Reproduction effective en 2024. Contribution au réseau loup-lynx
<b>Mammifères introduits</b>				
Rat noir	Améliorer les connaissances sur les populations afin d'orienter leur gestion	Espèce non indigène introduite en milieu insulaire, à caractère envahissant. Exerce une pression avérée sur la biodiversité (dont oiseaux marins)	PGL	Evaluation des densités avec un protocole Capture-Marquage-Recapture sur Riou (D=28.6 en septembre / D= 47.1 en mars) et le Frioul (D=10 en septembre / D=15.7 en mars). Estimation des domaines vitaux (Rayon du domaine vital = 27 à 34 mètres selon la saison). Vérification de la présence/absence sur l'ensemble des îles et îlots de l'archipel de Riou.
Chat errant/haret	Améliorer les connaissances sur les populations afin d'orienter leur gestion	Espèce non indigène introduite en milieu insulaire, à caractère envahissant. Exerce une pression avérée sur la biodiversité (dont oiseaux marins)	PGL	Evaluation de la densité sur le Frioul avec un protocole de Capture-Marquage-Recapture virtuelle avec pièges-photographiques (Dmoyenne =33). Estimation de la taille des domaines vitaux = 26 hectare [23-29], sur une île de 194 ha. Suivi des déplacements sur les deux îles et de l'indice général d'activité des chats. Elaboration d'un trombinoscope de 29 chats identifiés.
<b>Mammifères marins</b>				
Grand dauphin	Etat des connaissances sur le grand dauphin dans le périmètre du Parc (structure des populations et distribution spatio-temporelle)	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte	MIRACETI	Déploiement d'un nouveau protocole de suivi du grand dauphin et des cétacés de 2023 à 2025.
Cétacés	Etat des connaissances sur les cétacés (hors grand dauphin) dans le périmètre du Parc (structure des populations et distribution spatio-temporelle)	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte	MIRACETI	Déploiement d'un nouveau protocole de suivi du grand dauphin et des cétacés de 2023 à 2025.
Cétacés TURSSED2	Contribuer à l'évaluation, à la caractérisation et à l'atteinte du bon état écologique sur les cétacés, en particulier le Grand dauphin	Responsabilité nationale et valeur patrimoniale locale très forte	Projet TURSSED2 MIRACETI	Données en cours d'analyse
<b>Poissons</b>				
Peuplement ichtyologique	Suivis long terme des ZNP : suivi quinquennal des sites à Corail (T+10)	Espèce indicatrice caractérisant les communautés benthiques, Evaluation de la résilience des écosystèmes	Septentrion	Données acquises en cours d'analyse
Peuplement ichtyologique	Amélioration des connaissances sur le peuplement ichtyologique et sur l'activité de pêche de loisir	Renouvellement des ressources halieutiques, renforcement de la résilience des écosystèmes	DIRM, IFREMER (déploiement de l'outil Catchmachine)	2065 autorisations d'activité délivrées entre février décembre 2024. 1329 déclarations de capture par 327 personnes. Espèces les plus déclarées : dorade royale (751 ind), Encornet (736 ind) et Girelle (703 ind). Plus de 700 personnes sensibilisées lors de 37 sorties.

Espèces indicatrices du changement climatique	Recensement de la colonisation et ratio entre esp à affinité eaux chaudes / esp.d'affinité eaux froides	Espèces indicatrices du changement climatique	Septentrion / Polaris	Aucune espèce tropicale détectée. Quelques espèces méridionales observées (girelle paon, serran écriture, bécunes).
Dorade, loup	Etude de la connectivité des populations de poissons sur le littoral méditerranéen (Etang de Berre, Côte bleue, Calanques)	Enjeu halieutique local fort	Projet CABECO (GIP REB, PNCB, IFREMER) FEAMPA Galica	91 poissons marqués, 21 hydrophones opérationnels entre le Frioul et l'île Verte, entre 10 et 40 m.
Corb	Evaluation des bruits sous-marins (antrophonie et biophonie) de 3 sites ateliers, basé sur modèle de poisson sonifère (le corb), en lien la fréquentation nautique	Enjeu de conservation et valeur patrimoniale locale très forts / mesures visant à réduire le bruit en mer	Life PIAQUO (Institut Chorus)	En attente du rapport final
Poissons (contamination en ETM)	évaluation de la contamination en ETMs (avant et après la mise en place du nouveau rejet)	suivi de l'évolution de l'impact des rejets ALTEO	CSIRM, Préfet des Bouches-du Rhône, DDTM 13	Elaboration du protocole pour l'évaluation de la contamination en ETMs des poissons du canyon de Cassidaigne (en lien avec l'évolution du rejet) par le CSIRM. Publication sur le site internet du Parc national.
<b>Reptiles</b>				
Phyllodactyle d'Europe	Etude de la présence de l'espèce dans le Parc	En danger au niveau régional, valeur patrimoniale locale très forte		Observations occasionnelles d'individus sur les îles de l'archipel du Frioul.
Phyllodactyle d'Europe	Génomique des populations des îles provençales	En danger au niveau régional, valeur patrimoniale locale très forte	NEC	Sur les 16 populations étudiées, les plus polymorphes génétiquement sont hébergées sur 2 îles/flots du cœur de Parc.
<b>Invertébrés terrestres</b>				
Papillons de jour et Zygènes	Suivi de l'évolution temporelle des peuplements de papillons de jour et zygène	Responsabilités nationale et locale (contribution au Plan régional d'action)	CEN, Pytheas, ANUMA	2ème année du suivi : 52 espèces observées sur les 15 placettes.
Papillons Hétérocères	Inventaire des Hétérocères des archipels marseillais	Rôle fonctionnel pour la préservation de l'équilibre des écosystèmes	Jacques NEL	Sur l'ensemble des stations étudiées en 2024, 647 individus de 230 espèces ont été recensées. 13 espèces nouvelles : 12 pour le Parc et 1 pour le département.
Mollusques continentaux	Bilan de l'état des connaissances et première proposition d'espèces à enjeu pour le territoire	Classement des espèces en fonction de leur intérêt patrimonial	CEN PACA	59 espèces inventoriées en 2024 avec 6 nouvelles espèces/taxons pour le territoire. Au total, la malacofaune se compose de 77 taxons.
Mollusques continentaux	Inventaire	Recensement d'une nouvelle espèce pour la France	MNHN	Truncatellina beckmanni est recensée pour la première fois de France, au sein du Parc national des Calanques.
Elegante des calanques	Actualisation des données d'occurrence de l'espèce	Responsabilité locale		Sur les 84 observations saisies en 2024, au moins 27 d'entre elles concernaient des individus vivants
Insectes pollinisateurs	Réseaux d'interactions plantes-pollinisateurs de deux espèces de germandrée	Rôle fonctionnel clé pour la préservation de l'équilibre des écosystèmes	IMBE - thèse de doctorat	Importantes différences entre les guildes de pollinisateurs des 2 espèces de germandrées : Teucrium p. purpurascens, sous espèce endémique des Calanques, présente une guildes de pollinisateurs taxonomiquement plus élevée.
Insectes pollinisateurs	Inventaire des hyménoptères et diptères pollinisateurs des archipels marseillais	Rôle fonctionnel clé pour la préservation de l'équilibre des écosystèmes	IMBE - thèse de doctorat	103 genres différents de pollinisateurs échantillonnés sur l'archipel du Frioul dont 17 nouveaux taxons pour le Parc et une première mention d'espèce pour le département.
Fourmis des îles	Dynamique spatio-temporelle et structuration des communautés en milieu insulaire	Rôle majeur d'espèces ingénieurs dans la structure et le fonctionnement d'écosystèmes	IMBE - thèse de doctorat	101 individus de 19 espèces de fourmis ont été recensés sur les îles des archipels du Frioul et de Riou au cours de la saison 2022
<b>Invertébrés marins</b>				
Gorgones rouges	Suivi de l'épisode de mortalité suite à la vague de chaleur estivale	Sensibilité au changement climatique		En 2024, les nécroses touchent toujours les colonies jusqu'à 35-38 m de profondeur sur certains sites. Dans les faciès entre 10 et 15 m de profondeur, de nombreuses jeunes colonies (moins de 10 cm de longueur) ont été observées.
Gorgones blanches, jaunes verruqueuses	suivi des réponses adaptatives des gorgones à l'anthropisation et au changement climatique	Sensibilité au changement climatique (et aux pollutions?)	Projet HYAM	Construction du projet et identification des sites d'échantillonnage
Corail rouge	Suivi annuel des pressions naturelles et anthropiques s'exerçant sur l'espèce	Espèce indicatrice des communautés benthiques dont l'enjeu de conservation est fort et la pêche réglementée localement	Septentrion	Suivi réalisé dans le cadre du suivi quinquennal. Analyse en cours
Associations à rhodolites (dont maërl)	Cartographie et état de conservation des associations à rhodolites méditerranéens 2024-2025	Espèces ingénieurs, habitats d'intérêt communautaire (Natura 2000)	Life MARHA	Précartographie réalisée sur 1 des 3 transects. Poursuite de l'acquisition de données et analyse en 2025.
Communautés benthiques des substrats meubles et durs du canyon de Cassidaigne	Suivi de la recolonisation des fonds suite à la mise en place du nouveau rejet (normalisation des paramètres derogataires)	Suivi de l'évolution de l'impact des rejets ALTEO	CSIRM, Préfet des Bouches du Rhône, DDTM 13	Suivi de la recolonisation des sédiments dans le temps (macrofaune et meiofaune)
<b>Flore</b>				
Plantain à feuille en alène	Suivi de la dynamique de la population du Frioul (nouveau protocole appliqué depuis 2019)	Responsabilité à l'échelle du Parc	Post-Life Habitats Calanques	Le déclin de l'espèce se poursuit sur les stations suivies sans recrutement constaté.
Astragale de Marseille	Suivi des sites de renforcement des populations	Responsabilité à l'échelle internationale et valeur patrimoniale locale très forte	Post-LIFE Habitats Calanques	Taux de survie de 23,6 % au niveau des placettes de transplantation
Etablissement de la liste des taxons de la flore vasculaire	Stabilisation de la liste sur la base de la version Taxref, mise en cohérence des listes CBN/PNCaI	Responsabilité pluriéchelle et valeur patrimoniale forte	CBN	1014 taxons sur le territoire (cœur et aire d'adhésion) dont 48 à enjeu très fort et 93 à enjeu fort
Veille sur la flore patrimoniale	Suivi des stations de flore patrimoniale			Saisie sur la plateforme monitoring de Geonature de 109 stations sur 41 sites visités en 2024.
Flore littorale	Suivi de la colonisation naturelle de la végétation suite au contingentement de Sugiton.	Restauration naturelle		Suivi photographique réalisé sur les 13 stations définies en 2022. Suivi de la flore terrestre réalisé sur les 13 stations.

# Regards sur 2025



## L'ANNÉE DE LA MER

Dans la perspective de la **troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan** (UNOC III), accueillie à Nice en juin 2025, et que la France co-organise avec le Costa Rica, l'année 2025 a été désignée Année de la mer par le gouvernement. Moment de mobilisation de tous les acteurs territoriaux et de la société civile, cette année permettra d'aborder la mer sous toutes ces facettes.

Acteur de cette dynamique, le Parc national des Calanques fera de la mer le fil rouge de sa programmation événementielle et culturelle. L'établissement sera également présent à la Conférence des Nations Unies pour partager ses expériences et valoriser son expertise.

